



## BULLETIN DE SOUSCRIPTION

### JE SOUSSIGNÉ(E) personne physique

\* Champs obligatoires

Nom\* : Prénom\* : Né(e) le\* :  
Nationalité\* : E-mail\* :  
Adresse\* : Code postal\* :  
Pays\* :

### DÉCLARE SOUSCRIRE DES PARTS SOCIALES FADEV

souscription minimale de 4 parts de 10 euros, soit 40 euros.

A hauteur de parts de 10 euros = €

somme en toutes lettres\* :

A cette somme, s'ajoute les frais de souscription (4% de la somme souscrite) de : €

Etant imposable en France, je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôts sur le revenu (IRPP)

Et je contribue aux actions solidaires du FADEV par un don de :  50€  100€  Autre : €

**Soit un total de** (parts sociales + frais de souscription + don) : €

#### Réglé :

- PAR CHÈQUE, à l'ordre de Fonds Afrique Développement, à joindre à ce bulletin  
 PAR CARTE BANCAIRE, directement sur la plateforme www.fadev.fr  
 PAR VIREMENT BANCAIRE, sur le compte FADEV du Crédit Coopératif en indiquant vos nom, prénom et date de versement\* :

RIB: 42559 00003 41020033285 30

IBAN: Code banque Code guichet Numéro de Compte Clé Rib  
FR76 4255 9000 0341 0200 3328 530

### DEMANDES OPTIONNELLES

- Pour limiter les frais d'envoi, j'accepte de recevoir les convocations en assemblée générale par email  
 Je souhaite recevoir une facture papier pour les frais de souscription.

*Les parts sociales du FADEV sont labélisées Finansol.*

*Le label Finansol est un gage de confiance et de transparence du placement de votre argent !*



*Je reconnais conserver une copie du présent bulletin sur papier libre. Merci d'envoyer l'original de ce bulletin (recto/verso) à l'adresse indiquée sur ce dernier. Les pièces justificatives à savoir la carte d'identité ainsi que votre Rib sont soit à télécharger directement sur notre site soit à joindre à ce courrier.*

*Il vous sera adressé une attestation de souscription.*

#### Cadre réservé FADEV

Fait à : le :  
Signature  
du souscripteur :

mvt.n°: remise n°:  
n°souscr: date de valeur:

# INFORMATION AUX SOUSCRIPTEURS

En souscrivant au Capital du FADEV, vous permettez à des entreprises d'utilité sociale africaines de se développer de manière responsable grâce à un accompagnement financier et technique sur la durée.

La présente augmentation de capital auprès d'investisseurs non qualifiés n'est pas soumise au visa AMF, conformément à l'article 211-3 de son règlement général. **Un document d'information** aux souscripteurs est disponible en libre téléchargement sur le site [www.fadev.fr](http://www.fadev.fr) ou sur simple demande auprès du FADEV, 47 Av Pasteur 93 100 Montreuil.

Les parts sociales de FADEV comportent par nature un risque de perte en capital, votre attention est attirée sur les facteurs de risques qui sont résumés dans **le document d'information téléchargeable sur le site**. La valeur de rachat de la part sociale FADEV en 2018 est de 9,37 euros. Le FADEV bénéficiant depuis le 1er janvier 2017 d'un accompagnement financier significatif de l'Agence Française de Développement sur les six années à venir.

## ***Nos labels***

L'Agrément ESUS "**Entreprise solidaire d'utilité sociale**"\*\* délivré au FADEV en **décembre 2016** pour une durée de **cinq ans**, permet de faire bénéficier les souscripteurs solidaires (contribuables français uniquement) d'une réduction de l'Impôt sur le Revenu de 18 % du montant souscrit. Cette réduction prend effet dès l'année de votre souscription et implique que vous conserviez ces parts au moins 7 ans (sauf conditions particulières). Détails et conditions à la rubrique "FAQ" du site [www.fadev.fr](http://www.fadev.fr).

Le Label Finansol est réexaminé tous les ans par un comité d'experts issu de la société civile. Créé en 1997, il permet de distinguer l'investissement solidaire de l'investissement classique. Il est délivré sur des **critères de transparence et de solidarité**. Depuis la création du FADEV en 2013 et jusqu'à aujourd'hui, le label Finansol a sans cesse été renouvelé ! Cela vous garantit un placement fiable de votre argent.

## ***Conditions de retrait***

Les souscripteurs peuvent retirer leur placement du FADEV pour tout ou partie à tout moment et selon les modalités précisées dans le règlement intérieur et les statuts consultables sur le site [www.fadev.fr](http://www.fadev.fr).

Si ce retrait a lieu avant les sept ans nécessaires pour bénéficier des avantages fiscaux, vous devez rembourser cet avantage.

Pour la réussite de l'objet social, et parce que l'essentiel du capital du FADEV est immobilisé dans des entreprises africaines pour lesquelles les durées de prise de participation sont de 5 ans minimum, les souscriptions doivent être effectuées dans une optique de long terme de 5 à 10 ans.

*J'ai lu et pris connaissance des informations contenues dans cette lettre*

Nom Prénom :

Signature :

\*\* Anciennement agrément "Entreprise Solidaire" obtenu en 2014 par le FADEV.



# FADEV

Investissements solidaires en Afrique